



La lettre de la Fondation



Édito

Je veux profiter de cet éditorial, pour insister sur le thème de la prévention.

La Fondation a décidé dès le départ de ne pas traiter les dossiers de personnes en difficulté qui n'avaient pas souscrit d'assurance "indemnités journalières". En effet, nous ne pouvons pas remplacer une compagnie d'assurance et, surtout, il nous semble indispensable que chaque professionnel prenne conscience des risques liés à la pratique des métiers de la montagne.

Nous recevons malheureusement trop souvent des dossiers de personnes qui par choix délibéré ou par négligence n'ont aucune garantie contractuelle. La maladie, l'accident, les ont laissés complètement démunies mais nous ne pouvons pas les aider...

Chers professionnels, nous vous encourageons très vivement à contacter vos différents syndicats pour vous assurer que vous êtes prêts à affronter l'avenir.

Faites le bon geste avant qu'il ne soit trop tard.

Amicalement,
Bernard Salomon
Président de la Fondation Salomon



Bastien, une leçon de vie.

J'ai 28 ans.
Après des emplois de saisonnier en station, j'ai obtenu mon brevet national de pisteur secouriste en décembre 2004.
Le métier de pisteur était pour moi une vocation. J'ai eu la chance de m'en apercevoir

lors de la saison 2004/2005 en intégrant une équipe de secteur sur le grand domaine de la Plagne. L'environnement, la sécurité des pistes et les secours m'ont passionné et je projetais déjà de suivre d'autres formations pour me spécialiser, notamment dans le déclenchement d'avalanche en devenant pisteur artificier et maître chien d'avalanche.
Malheureusement, un grave accident de kitesurf me sectionne la moelle épinière en mai 2005 et je deviens paraplégique.
Je suis touché au niveau D12, L1, c'est à dire que mes jambes ne fonctionnent plus. La limite de ma mobilité se situe au niveau de la ceinture. J'ai encore l'usage de mes abdominaux.
Malgré tout, ma rééducation n'a duré que trois mois. Les médecins et mon entourage, pourtant bluffés par la rapidité de cette étape importante, ont toujours cru en mon mental de sportif.
J'ai su garder le moral grâce aux nombreux projets liés au sport et à la montagne. J'étais résolu à reprendre ma vie et un travail à la Plagne, là où j'avais laissé mes ambitions de pisteur.
En décembre 2005, six mois après mon accident, j'ai repris un travail de saisonnier dans un magasin de la station. J'ai mis également toute mon énergie dans la reprise du ski. Une association locale, Antenne Handicap, m'a soutenu en me prêtant un châssis, dans le cadre de ma première saison en fauteuil. Mon but est de réintégrer en fauteuil le service des pistes de la Plagne et de refaire tous les sports que je pratiquais auparavant.
Mais l'univers handisport est onéreux. Aussi, pour m'aider dans le financement de matériel adapté, j'ai sollicité la Fondation Salomon.

Je la remercie pour son soutien financier, j'en suis profondément touché. Je vais pouvoir ainsi continuer dans l'Esprit de la glisse car je sais que c'est dans cet environnement que je gagne ma liberté.

Bastien Perret



Cordée de solidarité

Nous les avons aidés en 2006

Directeur des remontées mécaniques

Bruno, Directeur des remontées mécaniques des Saisies, faisait partie de la cordée encadrée par le guide Stolzenberg, emportée par une avalanche au Népal en octobre 2005, qui a fait 21 victimes et seulement 4 survivants. Sa femme, monitrice de ski, se retrouve seule avec deux enfants. En attendant le versement d'un capital décès, une aide financière a été accordée par la Fondation pour soutenir la famille dans cette épreuve douloureuse.



Guide de montagne

Âgé de 54 ans, Jean-Paul est décédé de façon dramatique au restaurant en décembre 2005, en s'étouffant lors du repas. Divorcé, il laisse deux filles de 29 et 16 ans. La plus jeune souhaite acquérir un CAP d'esthéticienne. La Fondation a décidé de financer sa formation.

Accompagnateur en moyenne montagne

Philippe est décédé en septembre 2004 des suites d'une leucémie. Il avait rencontré Ludvine en 1996, après une première rémission. Arthur, leur fils est né en mars 2003, pour leur plus grand bonheur. Ils se sont mariés neuf jours avant le départ de Philippe.

La Fondation a apporté un soutien financier à Ludvine, qui souhaite continuer à vivre la passion de la montagne qu'elle avait en commun avec son mari, en devenant accompagnatrice en moyenne montagne.

Moniteur de ski et guide

Corinne, l'épouse de Jérôme, moniteur et guide décédé lors d'une avalanche en juillet 2004, avait reçu une allocation de secours de la Fondation. Sans profession lors du décès de son mari, elle souhaite maintenant entreprendre une formation d'hygiéniste naturopathe. Avoir un vrai métier va l'aider à se reconstruire. La Fondation la soutiendra financièrement durant ses trois années d'études.

Président de la Compagnie des guides Oisans-Ecrins

Agé de 53 ans, Pierre, président de la Compagnie des guides Oisans-Ecrins, est resté lourdement handicapé à la suite d'un accident vasculaire cérébral en janvier 2005. En mai 2005, la Fondation lui avait octroyé une aide pour la pension alimentaire de son fils. Pierre n'a plus de revenus, hormis une petite pension d'invalidité. La Fondation participe à l'achat de son fauteuil roulant.

Accompagnateur en moyenne montagne

Arthur est le fils de Denis, accompagnateur en moyenne montagne, décédé à l'âge de 49 ans dans un accident de voiture. Il souhaite poursuivre ses études pour devenir ingénieur en aménagement de l'espace rural et de l'environnement. La Fondation va l'aider financièrement durant cette formation.

Guide de haute montagne et moniteur de ski

Samuel, âgé de 35 ans est guide de haute montagne et moniteur de ski. Le 30 décembre dernier, en compagnie d'un client en Jordanie, il a été victime d'un accident d'escalade et, suite à une fracture de l'astragale, il a dû interrompre ses activités durant plusieurs mois. La Fondation lui a accordé une aide pour compenser partiellement la perte de ses revenus.

Moniteur de ski

Frédéric est moniteur de ski. En 1978, il a été victime d'un accident de la circulation entraînant un traumatisme de la cheville droite. En 1981, il s'est à nouveau fracturé la même cheville et, depuis, a dû subir plusieurs poses de prothèses. En janvier dernier, il a cessé son activité de moniteur pour se faire réopérer et devra ultérieurement envisager une reconversion professionnelle. La Fondation lui a accordé une aide financière pour l'aider dans cette période très difficile.

Moniteur de ski

Jean-François est moniteur de ski. En mars 2002, sa fille Elise, 21 ans, est devenue tétraplégique à la suite d'un accident de surf. La Fondation aide Elise à financer l'aménagement de sa voiture. Elle va pouvoir ainsi acquérir une plus grande autonomie.

Aspirant guide

Aspirant guide, âgé de 36 ans, Franck est resté paraplégique à la suite d'une chute, lors d'une course en montagne avec un client. Marié et père de deux enfants, Franck est dans une

situation financière très difficile. La Fondation lui a accordé une aide d'urgence.

Aspirant guide

A 39 ans, Eric, aspirant guide, est décédé dans une avalanche en mars 2006. Il laisse seuls, sa compagne et son fils de 17 ans. La Fondation a attribué une aide financière à la famille pour participer notamment aux frais de scolarité.

Pisteur secouriste

Bastien, 28 ans, pisteur secouriste, a eu un accident de kitesurf en mai 2005. Il est resté paraplégique. La Fondation l'a aidé à acquérir son propre fauteuil skis, indispensable dans la poursuite de ses ambitions sportives.

Accompagnateur en montagne

Agé de 45 ans, Thierry est accompagnateur en montagne. Accidenté en 1998, il a gardé des séquelles principalement visuelles et est reconnu travailleur handicapé par la COTOREP. Ses tentatives de diversification d'activités, dans la formation entre autres, se sont avérées peu rémunératrices. Il a aujourd'hui l'opportunité de participer à la création d'une association ayant pour but de proposer des randonnées à des personnes handicapées. Il en serait le coordinateur salarié. La Fondation lui a accordé une aide financière, destinée à couvrir une partie des frais engagés pour le démarrage de cette nouvelle activité.

Vous pouvez aider la Fondation Salomon en envoyant un chèque postal ou bancaire, libellé à l'ordre de la "Fondation de France - Fondation Salomon" à l'adresse suivante :
Fondation Salomon c/o Salomon S.A.
Metz-Tessy-74996-Anancy-Cedex 9

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France
Merci pour votre soutien !

Contacts

Anne-Marie Berrette
Frédérique Niédreé
Martine Taillard

Fondation Salomon
c/o Salomon S.A - Metz-Tessy
74996 Anancy Cedex 9
Tel : (33) 04 50 65 40 78
Fax : (33) 04 50 65 42 56

www.fondation-salomon.org
contact@fondation-salomon.org
fondation@salomon-sports.com